

DÉPARTEMENT de la GIRONDE  
ARRONDISSEMENT de BORDEAUX  
Commune de LORMONT

-----  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
EXTRAIT  
du registre des délibérations du conseil municipal

-----  
**Séance ordinaire du VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021**

L'an **deux mille vingt et un**, le **vendredi dix-neuf novembre**, à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de la Commune LORMONT, convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU.

Présent·es :

Jean **TOUZEAU**, Philippe **QUERTINMONT**, Yasmina **BOULTAM**, Grégoric **FAUCON**, Jannick **MORA**, Stéphane **PÉRÈS DIT PEREY**, Josette **BELLOQ**, Jean-Noël **GOETZ**, Sylvie **JUQUIN**, Jean-Claude **FEUGAS**, Vincent **COSTE**, Eric **LEROY**, Tayeb **BARAS**, Maria Del Pilar **RAMIREZ**, Olivier **MARTIN**, Marie-José **SALLABER**, Valdemar **CAMARINHA FÉLIX**, Maud **LEBLOIS**, Céline **BOUTE**, Nicolas **LE BIGOT**, Julie **RECHAGNEUX**, Serge **BLÜGE**, Richard **UNREIN** Mathieu **BORDENAVE**, Stéphanie **HARTUNG**, Mónica **CASANOVA**.

Absent·es excusé·es ayant donné procuration :

Marielle **DESCOUBES SIBRAC** (procuration à Stéphane Pérès dit Perey), Jeffrey **RUIZ** (procuration à Eric Leroy), Maférima **DIAGNE** (procuration à Josette Belloq ), Claude **DAMBRINE** (procuration à Philippe Quertinmont ), Keziban **YILDIZ** (procuration à Yasmina Boultam), Karima **TAJRI**, (procuration à Maud Lablois), Marouane **ACHRIT** (procuration à Jannick Mora), Gemma **DUFFAU** (procuration à Jean Touzeau), Levent **OZKAN** (procuration à Jean-Noël Goetz)

Conseillers en exercice : 35

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 35

N° 2021/19.11/10

**PÔLE VILLE ÉPANOUIE : CULTURE**

**FOULÉES LITTÉRAIRES, SALON DU LIVRE ET DES LITTÉRATURES SPORTIVES -  
ÉDITION 2021 :**

**\* ORGANISATION - VALIDATION**

**\* PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL – SOLLICITATION FINANCEURS -  
AUTORISATION**

Mónica CASANOVA est désignée en qualité de secrétaire de séance.

**Stéphane PÉRÈS DIT PEREY, adjoint délégué à la culture et à l'animation dans la Ville, explique aux membres de l'assemblée délibérante que :**

La manifestation "Les Foulées littéraires" est désormais reconnue et inscrite comme un temps fort de l'action publique municipale, contribuant à son rayonnement sur le territoire métropolitain, girondin et aquitain.

Ce projet, qui s'inscrit au coeur des politiques publiques locales, affirme sa pertinence, son impact en termes de rayonnement et la cohérence de son action en matière d'éducation, de citoyenneté, de politique de lecture publique et de croisements inter-disciplinaire avec le sport.

Il prend en compte l'évolution de son environnement, s'appuie sur les enjeux sociétaux, favorise le lien inter-générationnel en impliquant l'ensemble des services de la Ville et les acteurs du territoire pour une mobilisation de tous les publics.

Ses objectifs prioritaires sont :

- \* Valoriser le livre, les littératures sportives et la lecture grâce à un programme réunissant auteurs, artistes, sportifs, professionnels du livre.
- \* Mettre en valeur l'action culturelle, éducatrice, sportive de la Ville.
- \* Favoriser l'ouverture et l'accès à la lecture sous toutes ses formes avec le sport comme vecteur de sensibilisation pour les jeunes et le grand public.
- \* Contribuer au rayonnement culturel et sportif en Aquitaine par l'amélioration de la cohésion sociale territoriale et la mixité sociale.
- \* Lutter contre les inégalités.
- \* Contribuer à l'éducation artistique, culturelle et sportive en faisant leur dimension sociale et éducative.
- \* Valoriser les parcours de vie extraordinaire en participant à l'éducation citoyenne.
- \* Interroger les acteurs des pratiques sportives.
- \* Inscrire la manifestation dans la dynamique départementale, régionale et métropolitaine de valorisation de la culture et du sport.

Les Foulées littéraires 2020 n'ont pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

Afin de soutenir la filière culturelle et sportive, l'édition reportée en 2021 se déroulera le 26 et 27 novembre, au Pôle Culturel et Sportif du Bois fleuri et mettra à l'honneur les valeurs communes du sport, de la culture et de la citoyenneté : respect, esprit d'équipe, esprit critique, tolérance, solidarité et laïcité.

Pour cette 10<sup>ème</sup> édition, les Foulées littéraires s'axeront autour de la thématique "Sport et émotion". Les axes autour desquels elle s'articulera, porteront sur la valorisation du label *Lormont, Terre de Jeux/Paris 2024*, autour des valeurs de l'olympisme, de l'inclusion par le Sport et des émotions du Sport.

Parmi les invités : Clarisse Agbégnon, Alain Giresse, Marius Trésor, Laurent Chardard, Ouissem Belgacem, Cami, Laurent Seyer, Silène Edgar, Maria-Paz Mathey, Pascale Moisse, Fanny Wallendorf.

Lormont labellisée *Cité Éducative* développera également à cette occasion, un programme spécifique d'éducation artistique et culturelle en direction des habitants et des enfants dès le plus jeune âge.

Le thème retenu permettra d'aborder des sujets de société et d'actualité, de porter un regard distancié, critique sur le monde qui entoure le sport et d'initier une réflexion éclairée sur le sujet. C'est un axe particulièrement riche qui abordera grâce à la création d'expositions, de rencontres et d'ateliers : le journalisme, les commentaires sportifs, la résilience, l'autobiographie et toujours les parcours de vie exemplaires.

Des synergies entre les différentes disciplines culturelles seront recherchées (autour de la bande dessinée, du cinéma, du numérique, du théâtre, ...).

Ancrée dans ce double élan sportif et culturel, la programmation des Foulées littéraires 2021 reposera sur des thématiques fortes, fédératrices, accessibles pour le grand public.

Par délibération du 26 mars 2021, le conseil municipal avait adopté le plan prévisionnel de financement. Les contributions de plusieurs partenaires de l'opération ayant été précisées, il est aujourd'hui nécessaire de procéder à son actualisation.

Le plan de financement prévisionnel actualisé se présente donc ainsi :

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES HT		RECETTES PRÉVISIONNELLES HT	
Pilotage/honoraires	18.400,00 €	État - Ministère de la Culture	5.000,00 € (au lieu de 3.200,00 €)
Site et aménagements	17.600,00 €		
Technique	8.760,00 €	Région Aquitaine	2.000,00 € (au lieu de 4.000,00 €)
Sécurité	580,00 €		
Logistique d'exploitation	400,00 €	Département Gironde	4.000,00 €
Logistique invités	8.585,00 €	Bordeaux Métropole - Codev	15.000,00 €
Contenus, animations	10.000,00 €		
Communication	4.438,00 €	Partenariat MAIF	1.500,00 €
Frais de production	1.200,00 €	Ville de Lormont	69.663,00 € (au lieu de 67.963,00 €)
Assurances et droits	700,00 €		
Charges de la Ville : Régie technique, fournitures, mise à disposition des locaux, personnels, festif	25.000,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>95.663,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>95.663,00 €</b>

Il est donc demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le maire à solliciter les financeurs potentiels sur la base du plan de financement actualisé.

Ce dossier a été examiné en commission affaires générales du 18 novembre 2021.

**Ceci étant exposé, il est donc demandé à l'assemblée délibérante d'adopter les termes de la délibération suivante :**

**La Ville de Lormont,**

**Vu** l'article L2121-29 du code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la délibération du conseil municipal de 11 décembre 2020 – N° 2020/11.12/01 relative au vote du budget primitif 2021 ;

**Vu** la délibération du conseil municipal du 26 mars 2021 – N° 2021/26.03/19 relative à l'organisation et au plan de financement des Foulées littéraires ;

**Entendu le rapport de présentation**

**Considérant** que les Foulées littéraires sont désormais reconnues et inscrites comme un temps fort de l'action publique municipale contribuant à son rayonnement sur le territoire métropolitain, girondin et aquitain ;

**Considérant** la nécessité d'actualiser le plan de financement au regard des décisions des différents contributeurs ;

**DÉCIDE**

**Article unique :**

d'autoriser Monsieur le maire à solliciter les financeurs potentiels sur la base du plan de financement actualisé.

**VOTE :**

**POUR :**

- 29 – Groupe majoritaire « Nous, Lormont »,
- 2 - Groupe « Naturellement Lormont »
- 1 - Groupe « Nouveau Parti Anticapitaliste »
- 3 – Groupe « Lormont, Ville Française »

*Le maire, Jean TOUZEAU :*

*\* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;*

*\* informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

FAIT A LORMONT, le 22 novembre 2021  
pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

**Le maire,  
Jean TOUZEAU**